

Fiche capitalisation N°1

DÉFINIR DES OBJECTIFS ET DES VALEURS PARTAGÉS Identification du sens partagé d'une voix collective

Construire une voix collective capable d'influer sur l'action publique est une démarche longue et souvent coûteuse pour ceux qui y prennent part – que ce soit en termes de temps ou en termes de contribution financière. Celle-ci ne peut donc se déployer qu'à partir d'une reconnaissance claire de chaque membre de l'objectif et de l'intérêt commun poursuivi. Le processus de définition des objectifs de cette démarche collective et la mise en avant de ses ambitions à court et à long terme sont donc le premier pas essentiel pour se positionner à la fois envers ses membres et envers les interlocuteurs extérieurs. Or ce processus est un défi perpétuel face à la diversité des logiques, des intérêts et des imaginaires qui cohabitent, voire se contredisent, au sein d'un réseau ou d'une organisation. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

Comment s'est déroulé le processus de construction d'une vision commune entre les membres de votre organisation ou votre réseau ? Quel en a été le facteur déclenchant ou le diagnostic initial? Quelles ont été les étapes de cette construction ? Quels en sont les produits éventuels (Chartes, etc.) ?

Une institution régionale désireuse de formuler un discours partagé sur les migrations.

Le facteur déclenchant est le besoin exprimé par l'ARK de se doter d'un discours spécifique sur la migration. La région de Kayes étant fortement marquée par ce phénomène, l'implication de l'ensemble des familles d'acteurs dans le débat semblait incontournable. Le contexte actuel caractérisé par une cristallisation et une relative instrumentalisation du débat politique sur les migrations a exacerbé ce besoin d'asseoir une vision régionale portée par l'ARK.

Une plateforme s'inscrivant dans la continuité d'une action plus globale

La mise en place de la plateforme a été précédée d'un **projet d'éducation au Co développement au Sud** visant la production et la diffusion de connaissances sur les migrations en région de Kayes. Suite à ce projet, la perspective de l'animation de la concertation régionale sur la migration s'est imposée comme un préalable à l'intégration de ce phénomène dans les politiques publiques régionales.

L'ARK qui assurait le co-portage **du projet EDUCOV-SUD** s'en est servi comme socle pour regrouper les acteurs régionaux (dont les migrants) autour d'une plateforme commune.

Axe 1 : Construction d'une voix collective, Fiche capitalisation N°1

Une construction rythmée et inclusive

Dans un premier temps, l'élaboration et la **signature de la charte** ont marqué la formalisation de l'EMDK et l'adhésion de ses membres. Suite à cette charte des instances exécutives et décisionnelles ont été mise en place pour une gestion et une animation méthodique du réseau.

Des **temps de débats et d'échange** ont ensuite rythmé la vie du réseau.« thé palabre »,notamment :

- Des actions de plaidoyer (national et international)
- des voyages d'échange à la rencontre des migrants d'Afrique centrale et de France,
- la participation à des temps forts internationaux sur la migration (Forum Social Mondial 2011, Sommet Citoyen Migration et Développement de Dakar).

L'ensemble de ces actions est guidée par la volonté de **faire participer les migrants** aux actions conduites par l'EMDK ainsi qu'aux débats nationaux et régionaux sur la migration. D'où la forte mobilisation des ressortissants de la région de Kayes en France en Afrique centrale et en Côte d'Ivoire.

L'un des résultats atteint à mi-parcours est l'implication de la région de Kayes dans le processus national d'élaboration de la politique migratoire malienne. De plus, des liens solides sont tissés entre l'EMDK et les migrants d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Ces liens serviront de base à l'intégration des dynamiques migratoires Sud/Sud dans les politiques publiques régionales. In fine, les différentes activités devraient aboutir à l'élaboration d'un document cadre sur les politiques migratoires régionales.

Quelles ont été les difficultés rencontrées dans la mise en cohérence des « imaginaires » et des intérêts de chacun ? Comment avez-vous pu dépasser les éventuels conflits d'intérêts et aboutir à la définition d'intérêts partagés ? Pensez-vous qu'il existe encore des perceptions différentes de l'identité, des valeurs et des objectifs poursuivis, entre les différents membres de l'organisation ou du réseau ?

Difficile déconstruction des idées reçues

La migration est un sujet très médiatisé et connoté .Par conséquent les acteurs ont une vision déjà formatée voire figée de ce phénomène. L'un des défis des animations conduites est de faire émerger un véritable débat contradictoire permettant aux acteurs de se réapproprier la réflexion en s'appuyant sur leur vécu (riche en enseignement) et sur le savoir local. L'atteinte de cet objectif est tributaire de la capacité de la plateforme à dépassionner les débats.

Difficultés à systématiser la participation des migrants à la plateforme

Les migrants sont membres à part entière de la plateforme. Mais l'éloignement géographique entre ces acteurs et la région de Kayes exige la mise en place de stratégies d'animation double-espace souvent couteuse et contraignante en termes de planification et de suivi. L'accompagnement du GRDR déployé sur le double espace de la migration facilite le lien entre les migrants et la plateforme. Mais la réflexion reste ouverte sur le moyen d'améliorer les outils de travail entre la plateforme et les migrants pour une plus grande efficacité du dispositif.

Nécessaire valorisation de la diversité de position

L'approche de l'EMDK en fait un cadre de concertation ouvert au débat contradictoire. Il en résulte des points de vue et des appréhensions différenciés par la diversité du profil des

Axe 1 : Construction d'une voix collective, Fiche capitalisation N°1

membres. Malgré les lourdeurs méthodologiques que cette diversité de posture entraîne, elle est potentiellement une richesse pour la construction d'un discours pertinent.

Une charte garante du respect d'un certain nombre de principes et de valeurs communs

L'existence d'une charte facilite la mise en cohérence des visions individuelles tout en garantissant un débat contradictoire et la libre expression des membres, l'essentiel étant d'aboutir à un consensus. L'adhésion à l'espace est logiquement conditionnée par une totale adhésion aux valeurs de la plateforme.

Si vous êtes impliqués dans la coordination d'un réseau composé de diverses organisations, quel rôle peut jouer ce réseau dans le renforcement de chacune des organisations membres ? Comment chacune de ces organisations perçoit-elle son intérêt à participer à une démarche collective ?

La plateforme regroupe différents types d'acteurs (collectivités territoriales, fédérations régionales, associations locales, administration décentralisée Étatiques). Elle favorise l'établissement de liens étroits entre les différents acteurs concernés par le phénomène migratoire. L'EMDK est ainsi un facteur de **synergie d'action** à l'échelle régionale.

En outre, la plateforme s'investi dans le renforcement des compétences de ses membres notamment par des actions de **formation, de voyages d'échange et de diffusion d'informations**, qui sont généralement sous-tendu par une approche valorisant le vécu et l'expérience propre à chaque membre.

Quel a été le rôle du partenaire français dans la construction de cette vision commune et dans la définition des objectifs ? Ce rôle a-t-il évolué ? Comment ce rôle est-il vu par le partenaire français ? Avez-vous une idée de la vision du partenaire français sur ce point?

Mobilisation et accompagnement des acteurs du Nord (migrants)

Le partenaire français (GRDR) a capitalisé une forte expérience en matière d'appui aux associations de migrants et d'animation des dynamiques « **double –espace** ». Son rôle est déterminant pour la **mobilisation et l'adhésion des acteurs du Nord** (les associations des migrants). Le GRDR a facilité la participation des migrants aux temps forts de l'EMDK et surtout contribué à fluidifier le mode de communication entre les acteurs de la région de Kayes et les migrants. Une stratégie « double-espace » appuyée par l'équipe GRDR en France permet de maintenir un dialogue structuré entre les migrants et la plateforme dont ils sont membres.

Renforcement des compétences et diffusion d'information sur le contexte migratoire international et national.

Le GRDR anime des formations et favorise l'échange de savoirs entre différents acteurs pour transférer des compétences relatives à l'animation des réseaux, au plaidoyer et à la concertation sur les migrations.

Le GRDR s'implique aussi dans la gestion administrative et financière en tandem avec les instances exécutive de l'EMDK. Ce travail collégial permet de transférer progressivement aux acteurs les outils de gestion de projets.

Fiche capitalisation N°2

**ANCRRER ET PÉRENNISER L'EXISTENCE D'UNE VOIX COLLECTIVE :
Outils d'information et de mobilisation**

L'un des principaux défis d'une démarche de plaidoyer est celui de son ancrage dans les réalités et les revendications locales de ses membres. Seul cet ancrage permet d'éviter que la voix collective (qu'elle soit celle d'une organisation, d'un réseau, d'une alliance, etc.) ne se présente que comme une simple coalition d'intérêts ponctuels et ne survive pas à une échéance politique ou un succès spécifique. Se pose ainsi en permanence la question du lien entre des leaders associatifs, nécessairement tournés en grande partie vers les partenaires extérieurs, et les attentes des membres de la base en perpétuelle évolution.

Le développement d'outils d'information et de mobilisation des populations locales, et la mise en lien avec d'autres dynamiques de mobilisations collectives sont des éléments fondamentaux de l'ancrage social de cette voix collective dans une diversité de contextes locaux.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

Comment identifiez-vous aujourd'hui la « base sociale » ou encore « l'objet social » sur lesquels vous construisez votre action ? Comment cette base sociale ou cet objet social ont-ils évolué ? Comment parvenez-vous à renforcer l'ancrage social de votre action collective vis-à-vis des populations locales ?

Un territoire maillé d'acteurs multiples travaillant sur la question migratoire

Malgré l'engouement des acteurs, le choix des membres s'est avéré complexe en raison du foisonnement d'acteurs associatifs et institutionnel travaillant sur le phénomène migratoire.

Ces acteurs agissent selon des logiques disparates. Afin de définir un « dénominateur commun » entre les membres, des critères d'adhésion ont été identifiés par un noyau d'acteurs chargé de piloter la création de la plateforme. Ces critères figurants sur la charte sont le référentiel du choix des adhérents.

Des migrants perçus comme « base et objet social »

L'idée centrale de la plateforme est de travailler sur les migrants en impliquant les migrants dans les débats sur la stratégie migratoire régionale et nationale.

De ce fait, les associations de migrants sont membres actifs de l'EMDK (base associative) et leurs vécus/pratiques sont les principaux thèmes de réflexion de la plateforme (objets de l'EMDK).

Des animations itinérantes pour décentraliser le débat et impliquer les acteurs de la base

Afin de maintenir un lien fort avec les acteurs de la base, des animations itinérantes sont conduites. Elles permettent de décentraliser les débats en évitant de les confiner dans la ville de Kayes. Cette même logique explique l'animation de rencontres avec les

associations de ressortissants (Afrique centrale/Ouest, France) permet un lien direct entre l'EMDK et ses membres déployés à l'extérieur des frontières nationales.

Quels sont les outils d'information, de mobilisation et de mise en débat de vos positions qui vous permettent de ne pas rester « bloqués » à un niveau de représentation soit trop local, soit trop national, soit trop international? Quels outils pourriez-vous encore mettre en place pour mieux articuler ces différentes échelles de représentation ?

Un dispositif de communication diversifié et échelonné

Au niveau local

La communication passe par production d'outils facilement accessible pour les acteurs notamment : les radios locales, l'outil informatique (correspondances par e-mail), les fiches d'information (plaquettes, fiches synthèse de positionnements...), et les restitutions faites par les participants aux associations membres et les multiples séances de sensibilisations organisées dans les cercles et communes de la région de Kayes.

Au niveau national

La communication avec les acteurs nationaux est surtout axée sur des missions de plaidoyer et des rencontres ponctuelles qui permettent d'échanger directement avec les acteurs afin de diffuser la vision de l'EMDK en s'appuyant sur l'ensemble de multiples supports de visibilité (fiches thématiques...).

Au niveau international

L'EMDK organise des rencontres avec d'autres plateformes en Afrique et en France. De plus le site internet du GRDR et bientôt de l'ARK sont d'important relais pour l'EMDK qui peut s'appuyer sur ces supports pour une large diffusion des documents produits. Pour rendre fluide le dialogue et les échanges entre les membres, l'espace prévoit très prochainement l'utilisation des TIC à travers l'organisation de cyberconférences impliquant les acteurs d'ici et de là-bas.

Existe-t-il des dynamiques collectives de même nature que la vôtre sur la zone et le secteur concernés ? De quelle manière parvenez-vous à articuler votre action avec celles-ci ?

Il existe des espaces de concertation thématiques et transversaux. Certaines concernent d'ailleurs la migration. L'EMDK articule son action à la dynamique préexistante en s'appuyant sur l'ARK qui a vocation à coordonner les actions de développement sur le territoire régional. La recherche de cohérence entre l'EMDK et les autres plateformes implique une étape préalable d'alignement de l'EMDK aux politiques régionales.

Fiche capitalisation N°3

GARANTIR L'EXPRESSION D'UN INTÉRÊT PARTAGÉ
Degrés d'autonomie vis-à-vis des partenaires,
nationaux et internationaux

La pérennité et la légitimité d'une voix de la société civile dépendent largement de sa capacité à garantir l'expression d'un intérêt collectif et de mettre en avant une autonomie de vue et de voix face à la spécificité des intérêts de ses membres et ses partenaires.

Pour prendre la mesure de cette autonomie, chacun des projets est amené à s'interroger à la fois sur les différents types d'acteurs face auxquels il peut exister un risque de dépendance et d'instrumentalisation, et sur les différentes dimensions de cette dépendance, qu'elle soit identitaire, statutaire ou financière.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

Comment parvenez-vous à éviter l'instrumentalisation politique négative de votre dynamique collective c'est à dire à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement au point de se déconnecter des revendications de votre base sociale ou de votre objet social ? Avez-vous été confronté à ce risque ? Quels ont été les moyens de le contourner ?

Une forme juridique et des procédures servant de « garde-fou »

Le portage politique de l'espace par l'Assemblée Régionale de Kayes (ARK) fait planer le risque d'une récupération politique. Ce risque est fortement atténué par le choix d'une forme plutôt associative pour l'espace. Cette forme associative garanti une certaine flexibilité à l'espace

De plus l'existence d'un cahier de procédure permet de concilier la volonté d'autonomie des membres avec la nécessité d'efficacité qui guide le choix de rattachement à une institution publique.

Comment abordez-vous la question de l'autonomisation de ce collectif vis-à-vis de l'accompagnement du partenaire français ? Quelles sont les évolutions éventuelles dans l'autonomie vis-à-vis de ce partenaire (que ce soit en matière de statut juridique, de gouvernance interne, d'identité dans la prise de parole face aux pouvoirs publics, ou de développement d'outils de financement autonomes)?

Des acteurs entièrement responsabilisés pour la gouvernance du réseau

Au sein de l'EMDK le processus décisionnel et exécutif incombe à des instances (AG, bureau exécutif...) composés de membres de l'EMDK. A travers le mode de gestion, les acteurs sont directement responsabilisés sur la définition et le suivi des activités. A travers l'appui-conseil du GRDR, les acteurs de l'espace acquièrent progressivement les outils et les méthodes de gestion d'un réseau.

Espace Migration et Développement en région de Kayes (EMDK), février 2012

Transfert de compétences et renforcement organisationnel

Une stratégie de renforcement de compétence est mise en place par le GRDR pour une montée en compétence des acteurs. Cette stratégie intègre un panel varié d'action notamment la formation des acteurs, des voyages d'échanges et un appui-conseil rapproché.

Volonté de l'ARK de s'investir dans le fonctionnement de l'EMDK

L'ARK s'est engagé à contribuer à la prise en charge du fonctionnement de l'EMDK. Cette contribution touche à la fois des dimensions financière et technique. Pour l'instant cet engagement n'a pas entièrement été concrétisé car l'ARK fait elle-même l'objet d'un plan de renforcement qui permettra de reformer son mode managérial et sa stratégie d'intervention. La question de l'appui à l'EMDK sera partie intégrante de cette stratégie et impactera l'autonomie de l'espace vis-à-vis du partenaire français.

Ecodair 29/3/12 15:00

Supprimé :

Un chantier laborieux mais en progression

Malgré l'existence d'une stratégie cohérente l'autonomisation de l'EMDK reste un processus laborieux car il s'agit d'une expérience pilote. Les acteurs sont dans une phase d'apprentissage et d'expérimentation qui nécessite d'innover constamment tout en gardant un certain équilibre opérationnel.

Etes-vous confronté à un défi d'autonomie vis-à-vis d'autres partenaires ou interlocuteurs extérieurs (interlocuteurs locaux, organisations de la société civile, partenaires internationaux, etc.) ? Si oui, lesquels ? Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie face à ces acteurs ?

Non

Fiche capitalisation N°4

DÉFINIR LES MODES DE GOUVERNANCE

ET DE REPRÉSENTATION :

Modalités d'organisation d'une voix collective

La légitimité, l'ancrage et l'autonomie d'une voix collective sont largement dépendants de la définition de modes de gouvernance adaptés au sein de l'organisation ou du réseau : faut-il structurer formellement le réseau pour assurer sa reconnaissance officielle ? Comment en définir les représentants ? Quels modes de concertation pour s'accorder sur des positions ?

Au sein de chaque dynamique collective se pose ainsi la question du lien entre la légitimité, la représentativité, et l'efficacité des formes de représentations mises en place.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

Avez-vous / souhaitez-vous donner un cadre formel à votre dynamique collective? Quels sont, selon vous, les dangers de cette « formalisation » ? Existe-t-il une tension entre le besoin de règles communes du collectif et le risque que ce cadre formel ne nuise à un dialogue souple et inclusif ? Comment y faire face ?

Une charte qui formalise les engagements des différentes parties.

La charte est un outil de formalisation qui permet de disposer d'un fil conducteur guidant la logique d'intervention de l'EMDK et ses principes fondamentaux. Les membres de l'espace ont signé cette charte pour officialiser leur décision de s'impliquer dans la mise en place et l'animation d'une plateforme régionale. Cette charte oblige les acteurs à se soumettre à un certain nombre de principes et de fondements. Toutefois, l'espace ne dispose pour l'instant d'aucun outil de suivi du respect de leurs engagements par les différents membres. Ce qui complexifie les mécanismes de contrôle de l'adéquation entre les valeurs de l'espace et les actions de ses membres.

Une délibération amorcée par l'ARK

Compte tenu de l'utilité publique de l'EMDK, l'Assemblée Régionale lors d'une session en avril 2011 a délibéré la création de l'espace sous sa tutelle, elle attend le cachet de son ministère tutelle pour la rendre officielle. Ce portage institutionnel donne du poids à l'espace.

Toutefois **cette initiative fait l'objet de réserves et de craintes** auprès des acteurs qui sont soucieux de maintenir l'indépendance et la flexibilité de l'espace.

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'identification des participants et des représentants de cette voix collective ? Quels critères et quels processus avez-vous mis en avant pour désigner ces représentants? Certains de ces critères sont-ils en contradiction entre eux ?

Primauté de la souveraineté des organisations membres dans le choix de leur représentant

Les participants à la construction de la voix collective sont identifiés de façon consensuelle par chaque organisation membre. C'est la personne désignée par sa structure qui prend part à tous les échanges.

Il existe une certaine difficulté à s'assurer de la restitution des débats aux organisations par les participants qui les représentent. Cet aspect est un déterminant du dialogue politique car il garantit l'intégration d'une vision portée par l'organisation membre et non pas les individus les représentants.

Comment définissez-vous le positionnement du partenaire Nord dans cette dynamique collective? Est-il à l'initiative de sa construction ? Est-il représenté au sein de cette voix collective ? Comment son accompagnement a-t-il évolué ?

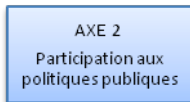
Apprentissage mutuel et respect de la vision des acteurs

L'animation de l'EMDK est placée sous le signe de l'apprentissage mutuel et **de mise en valeur du savoir local**. Le rôle du partenaire du Nord est de faciliter ces animations en mettant son expertise au service des aspects méthodologiques et organisationnels. De ce fait, il n'est pas question pour le GRDR de véhiculer ses propres analyses mais plutôt de permettre aux acteurs de formuler leurs propres questionnements et leurs discours.

L'accompagnement du GRDR est une réponse aux sollicitations des acteurs qui sont évolutives. Le principal besoin des acteurs est un appui à l'animation et à l'opérationnalisation du dispositif. Mais cet appui ne doit pas influencer sur les modes de penser des acteurs.

Un partenariat en constante évolution

Au fil du temps, les enjeux partenariaux sont maîtrisés par les acteurs locaux. Le GRDR améliore la qualité de son accompagnement en responsabilisant davantage les membres et en maintenant une position d'appui-conseil légitimé par son expertise dans le domaine. Le partenariat évolue vers un certain équilibre qui permettra au partenaire du Nord de se positionner en acteur du territoire à l'instar des autres membres.



Fiche capitalisation N°5



SE PRÉPARER AU DIALOGUE : Renforcement des capacités à analyser les politiques et proposer des alternatives

L'effectivité du dialogue entre organisations de la société civile et pouvoirs publics repose bien souvent sur la capacité de ces organisations à développer une capacité d'analyse politique sur les politiques, les acteurs, les normes et les institutions de leur secteur. Elle implique ainsi le renforcement de leurs capacités à formuler des analyses et des propositions constructives. L'enjeu est donc de déterminer à la fois les compétences nécessaires et les moyens les plus pertinents de les renforcer, pour assurer un dialogue constructif et durable. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- *Quelles sont les compétences, connaissances et expertises que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise ?*

1. Compréhension du contexte institutionnel, juridique et du processus d'élaboration de la Politique Nationale Migratoire.

La capacité de l'EMDK à influencer sur les politiques migratoires est tributaire de son niveau de compréhension du contexte institutionnel, juridique et du processus d'élaboration de la Politique Nationale Migratoire.

Fort de ce constat, le GRDR a initié une formation sur le contexte et le processus d'élaboration des politiques migratoires dont a découlé un planning de préparation, d'animations thématiques et de plaidoyer politique. Les acteurs locaux ont ainsi accédé à des informations utiles à l'analyse du processus d'élaboration de la politique nationale migratoire et de s'y impliquer.

2. Analyser des logiques d'acteurs souvent complexes

Il s'agit de caractériser les acteurs qui interviennent dans la démarche d'élaboration des politiques migratoires aux échelles régionales, nationales et internationales. Au Mali un nombre important d'acteurs interviennent à des degrés divers sur la thématique migratoires. Maîtriser ce jeu d'acteurs permet d'une part d'envisager des stratégies d'alliance et de partenariat et d'autre part de concevoir une démarche de plaidoyer performante. C'est dans cette optique que les membres de l'espace ont initié des voyages d'échanges à la rencontre des acteurs de la migration. Des missions ont ainsi été organisées au niveau de Bamako et dans des capitales d'Afrique de l'Ouest (Abidjan) et d'Afrique centrale (Gabon). Les membres de l'EMDK ont ainsi pu échanger avec des acteurs associatifs et institutionnels concernés par le phénomène migratoire. Sur un tout autre registre, l'élaboration d'une cartographie de la migration en région de Kayes contribue à cette compréhension de la répartition spatiale des migrants et de leur structuration associative.

3. Maîtrise des démarches de plaidoyer politique

Les Organisations de la Société Civile (OSC) s'intéressant aux questions de migration ont constamment développé des stratégies de plaidoyer individuels et collectives partant des marches de soutien/protestation aux déclarations de presse voire aujourd'hui le dialogue direct avec les décideurs publics. C'est cette démarche de dialogue direct que privilégient les acteurs

locaux de la région de Kayes réunis au sein de l'Espace Migration et Développement en région de Kayes (EMDK). Il est évident que le dialogue avec les décideurs politiques repose sur une stratégie et des outils spécifiques alliant concertation et plaidoyer. Les membres de l'EMDK ont acquis un savoir-faire dans ce domaine à travers la pratique quotidienne du plaidoyer et un certain nombre de formations sur le plaidoyer politique.

4. Capacités d'animation des réseaux associatifs

En vue de consolider l'animation de la plate forme EMDK surtout en lien avec la diaspora de la région de Kayes où elle se trouve, une formation en technique d'animation de réseaux associatifs et en partenariat de coopération décentralisée a été organisée à l'attention de ses membres afin de maintenir la mobilisation des acteurs malgré leur diversité autour d'un objectif commun.

- ***Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?***

1. Difficile construction d'une posture et d'un discours commun

L'EMDK est un dispositif fédérateur. A ce titre il incarne la diversité des acteurs régionaux impliqués dans les questions migratoires. Considérée comme une richesse, cette diversité entraîne de fortes contraintes dans la construction d'un discours commun. En effet, les animations sont parfois marquées par des débats contradictoires. Chaque acteur essayant de faire prévaloir sa vision et ses arguments. En outre, la présence de fortes individualités fait planer le risque d'une monopolisation du débat par quelques acteurs charismatiques.

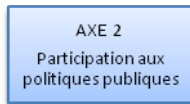
Toutefois gérée avec méthode, l'hétérogénéité des membres représente une source d'enrichissement pour le débat. Les travaux de recherche (collecte d'informations de références) associés au respect de la charte (« démarche de construction collective ») couplés à une bonne méthodologie d'animation (ouverture de débat, bonne capacité de synthèse, de confrontation et de mise en lien) ont conduit les acteurs à taire leurs différents en acceptant les avis des uns et des autres dans une logique rationnelle. Au delà de l'unanimité autour d'une problématique, les acteurs sont parvenus à une nouvelle approche conventionnelle (« synthèse des points de vues divergents mais constructifs »).

2. Difficile déconstruction des idées reçues autour d'une thématique fortement connotée

L'un des enjeux phare de l'EMDK est de contribuer à une déconstruction des idées reçues et à dépassionner le débat sur les migrations. Les acteurs de cet espace étant majoritairement des migrants leurs analyses et témoignages favorisent l'émergence d'un regard plus contrasté sur les migrations. L'EMDK est ainsi confronté à un défi majeur qui est d'alimenter le débat national avec des analyses alternatives souvent en décalage avec les paradigmes classiques.

La diffusion de ces propositions auprès des décideurs politiques connaît des fortunes diverses. En effet au niveau régional, les décideurs politiques sont réceptifs aux propositions alternatives prônées par l'EMDK car ils sont membres de l'espace et à ce titre, ils sont partie prenante du débat qui jalonne la formulation de ces propositions.

En revanche, l'adhésion des décideurs déployés à l'échelle nationale s'effectue à un rythme plus lent et nécessite un plaidoyer de long terme. Les outils de communication de masse utilisés par l'EMDK (émissions radios, thé palabre, fiches thématiques..) contribuent sans aucun doute à faire progresser les débats.



Fiche capitalisation N°6

ÊTRE RECONNU COMME INTERLOCUTEUR :

Reconnaissance et outils d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics

Dans la plupart des dynamiques engagées, les pouvoirs publics sont parties prenantes à part entière de la dynamique de dialogue et se placent dans une attitude d'ouverture et de collaboration étroite avec les OSC. Cette ouverture au dialogue peut être liée à la reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ces OSC, notamment quand celles-ci prennent part à la mise en œuvre d'une politique. Elle peut également témoigner d'une reconnaissance de leur légitimité à se faire les porte-voix de certaines populations, certaines filières, etc.

Il est dans tous les cas fondamental de mieux comprendre la nature et le niveau de cette reconnaissance, et de définir les moyens les plus pertinents de faire entendre sa voix vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- *Quels sont les indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ?*

1. De l'auto implication à une sollicitation croissante des pouvoirs publics

La sollicitation croissante de l'EMDK par les pouvoirs publics est un signe de reconnaissance de la légitimité de cet espace en tant qu'interlocuteur régional. Pour autant, cette reconnaissance n'allait pas de soit au démarrage de l'espace. C'est le fruit d'une démarche de communication et de plaidoyer qui a permis d'illustrer la valeur ajoutée de l'EMDK dans le paysage institutionnel et politique national.

A son démarrage l'EMDK a préalablement développé une stratégie de court terme qui s'apparente à une « auto implication ». Cette stratégie était combinée à une démarche de plaidoyer ciblant les acteurs nationaux. La mission de plaidoyer organisée en Mai 2011 s'inscrit dans cette dynamique. Grâce à cette double stratégie, l'attitude des décideurs publics a évolué et l'EMDK s'est vu convié aux différentes plateformes de réflexion sur les migrations. A titre d'exemple, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine par l'intermédiaire du gouvernorat de la région de Kayes a sollicité l'EMDK pour l'animation et la mobilisation de l'atelier régional sur la Politique Nationale Migratoire. L'EMDK a valorisé cette opportunité pour investir durablement le dialogue entre les pouvoirs publics nationaux et les acteurs locaux de la région de Kayes. Pour ce faire, l'EMDK a préalablement affiné et consolidé ses analyses et son discours pour fournir des propositions pertinentes aptes à enrichir significativement le débat sur les politiques migratoires.

2. Niveau de prise en compte des propositions de l'EMDK dans les politiques migratoires.

L'implication de l'EMDK vise à contribuer à une implication significative de la société civile dans le processus d'élaboration des politiques migratoires. De ce fait, l'un des indices de

reconnaissance de l'EMDK est le niveau d'intégration de ses propositions dans les politiques migratoires.

Par sa participation à l'animation des ateliers de formulation de politique migratoire malienne, L'EMDK a émis une série de propositions alternatives. La prise en compte de ces propositions dans le document cadre de la politique migratoire nationale est une marque de reconnaissance de la valeur ajoutée de cet espace.

Les résultats actuels sont plutôt encourageants car l'avant projet de la Politique Nationale Migratoire prend un nombre important de propositions stratégiques formulées par l'EMDK. Les acteurs régionaux restent en veille pour que le document final consolide cet acquis.

3. Un partenaire actif sur le double espace de la migration depuis 40 ans.

Le GRDR ne se positionne pas comme un acteur français agissant « au sud », mais plutôt comme un acteur hybride qui, à l'image de certains émigrés, a une « double appartenance territoriale ».

Par son savoir faire innovant et son expérience éprouvée dans le dyptique migration et développement, le GRDR est une structure de référence. Sa crédibilité lui permet d'investir aisément les réseaux internationaux et les plateformes de dialogue entre société civile et pouvoirs publics en France et dans les pays d'origine des migrants. Cette implication va de l'activisme associatif au renforcement des acteurs. Le GRDR détient ainsi de places importantes dans des cadres de concertation (européens et africains) et la mise en œuvre de programmes financés par les institutions nationales et internationales.

- *Quelles sont les forces et les atouts que vous mettez en avant afin d'assurer votre légitimité dans le dialogue et l'existence d'un « rapport de force productif » vis-à-vis des pouvoirs publics ?*

1. Les migrants comme partie prenante de l'EMDK

L'atout majeur de l'EMDK repose dans l'adhésion des migrants qui en sont membre actifs. Il est généralement admis que l'un des talons d'Achille des politiques migratoires provient de la relative mise à l'écart des migrants lors des réflexions qui façonnent ces politiques. L'EMDK dispose d'une démarche d'animation qui permet d'impliquer les associations de migrants dans la réflexion sur les migrations. Cette approche contribue fortement à faire évoluer le regard sur les migrants et les migrations.

2. Des démarches ascendantes et concertées

La concertation constitue le socle méthodologique de l'EMDK. Cet espace facilite l'émergence d'un dialogue à la fois ascendant et multi acteurs. L'EMDK est ainsi un instrument fédérateur qui contribue à construire une vision régionale migratoire reflétant les réalités et les aspirations locales. Au cours de l'atelier régional de Kayes sur la Politique Nationale Migratoire où la diaspora était représentée, les acteurs locaux ont largement diffusé oralement (temps de restitution et de débat) et par écrit (fiches synthèse).

3. Une réelle force de proposition au service de l'élaboration des politiques migratoire.

De part la richesse de ses animations et sa stratégie de communication, l'EMDK dispose d'une capacité à formuler des propositions constructives pour alimenter les débats sur la migration. Cette attitude est un immense atout car elle contribue à créer un climat de confiance avec les décideurs publics qui perçoivent progressivement la crédibilité et la fiabilité de l'EMDK pour l'enrichissement de la politique migratoire.

- *Sur quels mécanismes vous appuyez-vous pour influencer sur les politiques publiques? Parmi les stratégies d'influence que vous avez développées, lesquelles vous ont semblé efficaces et pérennes, et lesquelles avez-vous plus volontiers mises de côté ?*

L'EMDK s'appuie sur des méthodes et des outils divers pour influencer sur les politiques publiques. La stratégie de communication et de plaidoyer mise en place repose sur la valorisation des médias de masse, la production de supports de fiches de capitalisation et l'animation des débats

publics. Chaque mécanisme de communication cible un public précis et présente un format et un contenu adapté au profil de ce public.

Concernant le plaidoyer, les membres de l'EMDK ont déployé une approche qui combine des contacts directs (missions de plaidoyers) avec une forte présence dans les réseaux de dialogue pluri acteurs déployés au niveau national et international. C'est ainsi que l'EMDK a marqué certains ateliers nationaux ou internationaux de sa présence notamment les ateliers régionaux et nationaux de formulation de la politique migratoire nationale, les assises de la jeunesse malienne de l'extérieur, le forum social mondial de Dakar et pleins d'autres événements s'inscrivant dans une dynamique de co construction ou d'influence des politiques migratoire..

- *La mobilisation des citoyens est-elle un élément important de votre dynamique de participation aux politiques ? Quels sont les outils de sensibilisation qui vous ont permis cette mobilisation? Quels sont ceux qui vous ont parus moins efficaces ?*

1. Mobiliser et fédérer les acteurs locaux autour d'une démarche régionale.

L'EMDK s'est fortement investi dans la mobilisation des acteurs concernés par la thématique migratoire. Pour ce faire un panel diversifié d'outils visant l'information, l'éducation et la sensibilisation des acteurs est employé :

- Des animations radio
- Des débats publics itinérants dans les cercles.
- Le « Thé Palabre » est une méthode d'animation conviviale initiée et expérimentée par le GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural), membre de l'EMDK et chargé de l'appui technique.

Fiche capitalisation N°7

AXE 2
Participation aux
politiques publiques

1

ORGANISER LE DIALOGUE : Conditions, objectifs et modalités du dialogue avec les pouvoirs publics

La diversité des projets engagés au sein du programme SCP donne à voir une grande variété d'espaces et de dynamiques de dialogue. Or la définition du type d'acteurs impliqués, des objectifs du dialogue, des modes de prise de parole, ou encore de la nature plus ou moins formelle de l'espace de dialogue lui-même, détermine en grande partie sa capacité à acquérir et à influencer dans la définition des politiques. La question de « l'ingénierie du dialogue » reste ainsi un élément central de la capitalisation du programme. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- *Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?*

1. Planification concertée du processus de dialogue pluri acteurs.

Le processus de dialogue a été conçu par les acteurs de l'EMDK qui se sont investis dans une démarche consensuelle visant l'élaboration d'une feuille de route consensuelle déclinant les thématiques à aborder, les objectifs et les modalités d'animation du processus de dialogue (échancier, coûts, lieux, rôle). L'ensemble des membres du réseau ont été impliqués à la validation de la feuille de route. En amont de cette validation collective, un comité restreint a été mis en place en vue de réaliser un travail préparatoire. Ce comité restreint composé d'acteurs jugés pertinents a soumis une version préliminaire à l'appréciation des membres de l'espace.

2. Exigence de flexibilité pour s'adapter à des réalités structurelles et conjoncturelles souvent fluctuantes.

Il est à souligner que l'exécution de la feuille de route fixée par l'EMDK nécessite une flexibilité méthodologique due à l'hétérogénéité des interlocuteurs, au caractère instable des contextes (crise sécuritaire et politique) et à la sensibilité de la thématique. Cette flexibilité commande une réactualisation constante des modalités d'animation du dialogue. Pour ce faire, l'EMDK se sert des plans de travail mensuel pour désagréger et actualiser progressivement la feuille de route initiale.

- *Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôles avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?*

1. Ancrage progressif de la concertation et du dialogue pluri acteurs dans le paysage institutionnel régional.

La pratique du dialogue par l'EMDK contribue à une mise en exergue de l'intérêt d'aborder les questions migratoires selon une approche concertée, participative et ascendante.

Les acteurs locaux une fois conscients des enjeux du processus de dialogue et initiés à des bonnes méthodes maintiendront l'exercice de façon durable en réseau. De part sa composition et ses méthodes d'animation, La plate forme EMDK contribue à instaurer des habitudes de concertation et de partenariats entre les acteurs de la société civile et les institutions publiques régionales ou locales. Il est à rappeler que l'EMDK est un « projet de société d'utilité publique », les membres animés par un esprit de citoyenneté et de volontariat pérenniseront les acquis par leurs ressources matérielles et intellectuelles.

2. Acquisition progressive d'un savoir-faire pertinent par les acteurs locaux.

Il est évident que tout processus de pérennisation suppose une acquisition de compétences et de savoir-faire par les acteurs concernés. De ce point de vue l'évolution de l'EMDK présentent plusieurs éléments de satisfaction. En effet les membres de l'EMDK acquièrent progressivement une certaine maîtrise des techniques d'animation et de promotion du dialogue. Ce savoir-faire acquis au gré des expériences cumulées et des formations dispensées contribuera à une autonomisation *technique* des démarches de concertation pluri acteurs.

- *Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi ? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?*

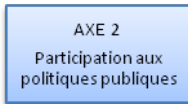
1. Emergence d'un cadre global de concertation régional.

La plateforme EMDK représente un cadre régional de référence de débat regroupant les OSC et les pouvoirs publics régionaux et locaux. Sa formalisation présente une forme assez innovante car elle repose essentiellement sur une charte qui fixe les principes et les valeurs de la plateforme. Avant la mise en place de l'EMDK, les acteurs initiaient des démarches de plaidoyer éparses et isolées, s'appuyant sur des canaux qui ne touchaient pas directement les décideurs. L'existence d'une plateforme fédératrice instaure une culture de dialogue structuré pluri acteurs.

Afin de donner une dimension plus globale et cohérente à ses démarches, l'EMDK s'articule progressivement à d'autres plateformes régionales qui abordent les questions de politique régionale au sens large. C'est ainsi que des liens avec d'autres espaces de concertation sont promus (not. la coordination des acteurs franciliens en région de Kayes, le CROCSAD...). De cette démarche collective, naissent des politiques publiques portées et assumées par des décideurs publics.

2. Des dynamiques de réseautage informelles suscitées par l'animation de l'EMDK.

En marge du dialogue formel promu par l'EMDK, la plateforme favorise une mise en liens permanente des acteurs régionaux impliqués dans les thématiques migratoires. Ce qui entraîne fort logiquement des alliances *informelles* mais performantes entre des acteurs souvent complémentaires. Les différentes OSC membres de l'EMDK apprennent progressivement à établir des partenariats autour d'intérêts communs. Ces liens construits spontanément contribuent à dynamiser la vie associative de l'EMDK.



Fiche capitalisation N°8

APPRÉHENDER L'IMPACT DU DIALOGUE Suivi des différents effets du processus de dialogue

La construction d'une dynamique de dialogue est un processus de long terme, qui demeure par nature difficile à appréhender, à modéliser et bien sûr à mesurer en termes d'impacts. Pour autant, les parties prenantes de ce type de processus cherchent bien souvent à identifier leurs succès et leurs aboutissements communs afin de donner du sens à leur démarche et à leur mobilisation. De son côté, le programme SCP cherche également à mettre en avant les résultats de ces processus, pour mieux en valoriser l'utilité.

Ces résultats peuvent se décliner à la fois en termes de réformes des politiques publiques- mieux à même de répondre au défi de réduction de la pauvreté, mais aussi en termes de renforcement des collaborations entre pouvoirs publics et OSC dans la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques afin de mieux articuler les forces vives d'un secteur.

- *Comment pensez-vous pouvoir mesurer les effets attendus et non attendus des processus de dialogue en place? Quels types d'outils de suivi sont-ils/peuvent-ils être mis en place dans ce sens ?*

Un processus d'évaluation participatif et continu

L'analyse des effets du processus passe par la conception d'outils pertinents et faciles d'accès pour les acteurs. La formulation des **indicateurs de performances** constitue une étape clés qui sera bouclée dans les prochains mois. Un travail préalable a déjà été réalisé dans ce sens. En effet les différentes activités phares conduites par l'EMDK font l'objet d'une restitution/Bilan qui contribue à une identification des éléments d'appréciation du niveau d'efficacité de ladite activité. Ce travail sera finalisé et toiletté au cours d'un atelier de validation de la grille d'indicateurs servant de référence à l'évaluation du processus animé par l'EMDK.

Les informations et les données utiles au **renseignement de cette grille** seront collectées et traitées par un comité composé de théoriciens et de praticiens (techniciens de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités locales, des OSC) et de praticiens (migrants et migrants de retour). Ce comité s'activera autour de la collecte, de l'analyse et de la capitalisation continue de l'information.

Enfin un **atelier d'évaluation** sera organisé pour une analyse participative de l'impact et des effets de l'EMDK sur les politiques migratoires régionales et nationales. L'enjeu de cet atelier est d'associer l'ensemble des membres de l'EMDK à une **réflexion rétrospective** sur ses finalités et méthodes.

- *Comment les politiques ou les réglementations de votre secteur ont-elles évolué et quelle est l'influence du processus de dialogue en cours, sur cette évolution ?*

L'institutionnalisation progressive d'un processus participatif et ascendant d'élaboration des politiques publiques

De manière générale la formulation des politiques est cloisonnée au niveau des états et appliquée dans les collectivités territoriales selon une approche descendante. Ces politiques sont ensuite parachutées sur les communautés locales. Le plaidoyer développé par la société civile nationale et régionale(EMDK) a favorisé une prise de conscience des pouvoirs publics. Le

travail de l'EMDK a contribué à organiser les acteurs à la base pour structurer le dialogue vertical et horizontal. L'EMDK ainsi créer une dynamique de réflexion impliquant simultanément les décideurs locaux, les OSC et les migrants. Par ce fait l'EMDK a contribué à structurer le dialogue ascendant du niveau local au niveau national.

- *Comment le processus de dialogue a-t-il éventuellement renforcé la collaboration entre ses parties prenantes sur la mise en œuvre et l'évaluation concertée des politiques du secteur ?*

Ouverture du dialogue aux collectivités territoriales.

Avant l'émergence de l'EMDK les tentatives de mise en réseau se focalisaient essentiellement sur les acteurs associatifs. Malgré ses mérites cette approche mettait à l'écart des collectivités territoriales qui sont pourtant les territoires de vie ou d'origine des migrants.

De part sa composition et ses mécanismes d'animation l'EMDK contribue à mobiliser les collectivités territoriales autour les acteurs associatifs (dont les migrants) pour une co-construction des politiques migratoires régionales.

Implication significative des migrants dans le processus de réflexion.

L'EMDK a appuyé la participation des fédérations des associations de migrants de la région de Kayes au débat sur les politiques migratoires nationales et régionales. La CADERCAF a ainsi pu s'exprimer sur le phénomène migratoire. Cette implication des migrants est un enjeu fort pour l'adéquation entre les politiques formulées et les réalités de la migration au-delà des images stéréotypées qui biaisent parfois les réflexions.

Structuration horizontale et verticale de la concertation sur les politiques migratoires.

L'expérience de la région de Kayes en termes de mise en place et d'animation de la concertation autour des politiques publiques migratoires est récente. C'est la plateforme EMDK qui a progressivement servi de support au dialogue horizontal (liens entre les différentes familles d'acteurs de la région de Kayes) et vertical (lien entre les échelles régionales, nationales et internationales). En plus d'engendrer des alliances stratégiques entre acteurs, la plateforme promeut une synergie performante entre des acteurs évoluant dans des logiques souvent divergentes.

- *Quels sont les effets sur votre organisation, sur la relation avec le partenaire français et sur l'espace de dialogue en lui-même? Quel impact sur la continuité de la relation partenariale et sur l'espace de dialogue?*

Nécessité pour l'EMDK d'incarner les principes de concertation prônés.

Le plaidoyer conduit par l'EMDK pour des politiques migratoires concertées rejait sur ses propres mécanismes de fonctionnement et de gouvernance. Le fait de prôner une approche participative pour la formulation des politiques publiques exige de l'EMDK une application exemplaire de ces mêmes principes en son sein. Ses modalités d'animation et de gestion doivent ainsi refléter la participation, la transparence et la concertation. De ce fait l'EMDK peut être perçu comme un important « laboratoire » pour l'expérimentation des outils d'animation de plateformes de concertation multi acteurs.

Un partenariat évoluant sous le signe de l'apprentissage mutuel.

La nature et les finalités de l'EMDK interdisent toute transposition de savoir préconçu. Dans ce cas de figure, le GRDR se positionne en appui à l'animation du dispositif et respecte la primauté des idées et des visions des acteurs. L'approche développée permet à chaque acteur de s'exprimer sur la thématique migratoire. De cette expression individuelle et plurielle émergera progressivement une vision commune.

FICHE DE CAPITALISATION - Processus

CFSI Programme SCP 2

Rappel sur les fiches de capitalisation

Afin de croiser les expériences de chacun des projets engagés au sein du programme Société Civile et Participation 2010-2013, nous proposons un cadre commun et permanent de questionnement.

Ce cadre commun se structure autour de deux axes de réflexions, chacun constitué de 4 grandes « fiches de capitalisation » qui reprennent les interrogations exprimées par l'ensemble des partenaires du programme. Une fiche complète les questionnements sur le processus de capitalisation en tant que tel, mené par le projet.

- *Pour les quatre projets pluriannuels du programme SCP :*

Chaque projet est amené à répondre à ces questionnements en deux temps :

- Au cours de l'année 1 (2011-2012), le CFSI demande aux partenaires de proposer des éléments de réponses pour les 4 fiches de l'Axe 1 « Construction d'une voix collective ».
- **Au cours de l'année 2 (2012-2013)**, le CFSI demande aux partenaires de proposer des éléments de réponses pour les **4 fiches de l'Axe 2** « Participation aux politiques publiques » ainsi que pour **la fiche de capitalisation - processus** sur les modalités et impacts de la capitalisation.

Cet exercice annuel de capitalisation accompagnera les autres éléments de reporting annuels prévus par le programme SCP.

- *Pour les projets financés annuellement par le programme SCP :*

Chaque projet est amené à choisir parmi les fiches de capitalisation les plus pertinentes pour son projet et à répondre à **quatre fiches au minimum**, qu'elles soient de l'axe 1 ou de l'axe 2, ainsi qu'à **la fiche de capitalisation - processus** sur les modalités et impacts de la capitalisation.

Cet exercice de capitalisation accompagnera les éléments de reporting finaux prévus par le programme SCP.

Le format prévu pour l'écriture de chacune de ces fiches de capitalisation est d'environ deux pages. Il ne s'agit donc pas de présenter de nouveau l'initiative et les activités mais bien de mettre en avant les éventuels obstacles et difficultés rencontrés ainsi que les solutions innovantes développées pour y faire face.

Les questions proposées dans les fiches de capitalisation sont avant tout formulées à destination du partenaire au Sud, mais s'adressent également à l'organisation française, directement et chaque fois qu'elles font sens pour elle. La rédaction de ces fiches est donc conçue comme un exercice commun de l'organisation française et de son partenaire au Sud.

Fiche capitalisation - PROCESSUS

MODALITÉS ET IMPACTS

du processus de capitalisation

Démarche

- un processus de capitalisation conçu et mené « par » et « pour » les acteurs
- un processus permanent, collectif et évolutif
- une capitalisation pensée comme une méthodologie autant que comme un contenu

Objectifs

- renseigner les modalités de réalisation de la capitalisation au sein de chaque projet (relier méthodologie et contenu, comprendre les spécificités de chaque projet, identifier des points d'obstacle ou d'innovation méthodologiques ou de contenu)
- analyser l'impact de la capitalisation sur les projets eux mêmes (en termes de conduite du projet, de dialogue interne, d'impact sur les politiques publiques et d'acquisition d'outils de savoir et de partage de connaissance à partir de l'expérience)

I- MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA CAPITALISATION

- Comment s'est déroulé le processus de capitalisation au sein de votre projet ? Quelle mobilisation, quelle méthodologie, quelle temporalité, quel dialogue ce processus a-t-il impliqué en interne ?

Un processus de capitalisation participatif et inclusif

L'EMDK a adopté **une approche participative** dans la capitalisation des enjeux (politique, socioculturels, économique, relationnel,...) de la migration de la région de Kayes.

A la suite des longs mois de **concertation en interne** des membres de l'espace à Kayes afin de produire une vision commune sur les principales thématiques migratoires (cf. Fiches synthèse de l'EMDK sur la Politique Nationale Migratoire produites en année 1), les membres de l'espace sont **allés vers les acteurs à la base** (niveau cercle, commune et village) pour produire des **carnets de recommandations** reflétant leurs expérience et préconisation.

Plus particulièrement, concernant les fiches de capitalisation du programme SCP2 :

- En année 1, les 4 fiches sur la *« Construction d'une voix collective »* ont été remplies par l'animateur de l'EMDK et relues et complétées par les appuis méthodologiques à Kayes. Par manque de temps et contraintes organisationnelles, elles n'ont ensuite pu faire l'objet que d'une diffusion sans travail d'échange supplémentaire.
- Cette année, le processus a été renouvelé : les fiches sur la *« Participation aux politiques publiques »* ont été pré-remplies par l'animateur et relues par les appuis méthodologiques du GRDR mais ont ensuite fait l'objet d'un temps spécifiques de rencontres afin de garantir le caractère concertée et consensuel des réponses apportées par les membres (EMDK-CRK-GRDR), en région de Kayes. Seule la CADERKAF n'a pas été impliquée dans ce travail.

- Quelles contraintes en termes de contenu (Ex : compréhension des questionnements, compréhension de la démarche), en termes de moyens (Ex : moyens matériels, financiers, ressources humaines, disponibilité, résistance des acteurs au dialogue, etc.) et en termes de temps ?

Le processus de capitalisation ralenti par des contraintes de temps

La démarche de capitalisation tout comme les questionnements sont **clairs, compréhensifs et enrichissants**. Les trois aspects de la démarche (encart d'introduction) sont fondamentaux et donnent tout son sens et son importance au processus proposé.

Globalement, le processus s'est bien déroulé mais il n'a malheureusement pas été intégré aux activités et s'est surimposé au programme chargé de la fin d'année 2011 puis d'année 2012. L'enjeu est tel qu'il aurait fallu prévoir une programmation intégrant cette activité.

Par ailleurs, d'autres activités de capitalisation - comme la **publication des revues** (bulletins d'information) - **n'est pas faite et aurait pu alimenter le processus proposé**. Des dispositions sont prises pour valablement honorer cet engagement à la fin du programme.

- Quelles attentes et insatisfaction vis à vis de la coordination de la capitalisation par l'IRG ? Vis à vis du dialogue avec le CFSI ?

Un grand partage de l'expérience de la région de Kayes et des autres bénéficiaires du programme SCP 2 par l'IRG et le CFSI

Les équipes du GRDR et du CRK et plus largement les membres de l'EMDK ont compris tardivement le rôle joué par IRG et le regrettent ! L'information a mal circulé courant 2011 et ce n'est que mi 2012 que la compréhension du rôle de l'IRG a été effective. Le partenariat IRG - CFSI doit en sortir grandi. L'EMDK aussi.

Nous demandons aux initiateurs du programme SCP 2 (IRG et CFSI) de faire un grand plaidoyer sur les acquis des activités des partenaires au Sud afin de convaincre les décideurs publics (du Nord comme du Sud) à soutenir de telles initiatives et de tels processus seuls garanties d'élaboration de politiques publiques réellement participatives reflétant les réalités locales et les aspirations des populations à la base.

- Autres points que vous souhaiteriez soulever quant aux modalités de réalisation de la capitalisation

(Rien à signaler).

II- IMPACT DE LA CAPITALISATION

- Comment évaluez-vous l'utilité de la capitalisation pour le projet ?

Identification des acquis et émergences de nouvelles idées

Le processus de capitalisation du programme SCP 2 a été d'une grande utilité, il a permis de faire ressortir des impacts et à fait émerger de nouvelles idées.

- Quel impact sur la conduite du projet ? Les questionnements de la capitalisation ont-ils servi le projet dans la définition ou la réalisation de ses objectifs ? Le processus de capitalisation a-t-il facilité le dialogue interne, etc. ?

Des impacts positifs sur l'atteinte des objectifs

Le processus de capitalisation du programme SCP 2 a permis aux bénéficiaires de mieux comprendre le processus entre « construction d'une voix collective » et « participation aux politiques publiques ». Cette division était tout à fait appliquée aux modalités du programme sur trois ans et a servi de tremplin en 2012 puis 2013 pour une mise en œuvre dynamique des activités du programme.

- La capitalisation a-t-elle permis de mettre en place des nouveaux outils de questionnements et/ou de méthodologie de production de connaissances à partir de l'expérience ?

L'expérimentation d'un outil inédit de production de connaissance locale : le thé-palabre (ouvert, dépassionné, démocratique), entre débat classique et dialogue adapté

Les acteurs de la région de Kayes dans l'atteinte des objectifs qu'ils se sont tous fixés, en occurrence influencer les politiques publiques nationale et internationale et élaborer en concert un document cadre de politique migratoire pour la région de Kayes, se sont dotés de moyens appropriés. Le GRDR en tant que membre de la plate forme et mandaté comme animateur technique a initié les acteurs locaux à une méthodologie originale : les thé-palabre. En effet, l'EMDK a opté pour cette technique d'animation conviviale basée sur le vécu des acteurs pour que ces concertations aient lieu dans tous les cercles de la région. Les acteurs se sont retrouvés dans cette animation progressive et ont tour à tour pu alimenter les débats collectifs de leur parcours, leur vécu individuel. De manière générale, les participants ont estimé cette animation pertinente et adaptée à l'atteinte des objectifs recherchés, reléguant les débats classiques, trop académiques, passionnés ou au contraire trop souvent « langue de bois » au passé.

- Quel impact plus spécifiquement sur votre dialogue avec les pouvoirs publics et sur les politiques publiques ? Plus généralement la capitalisation a-t-elle permis de réorienter, de modifier l'action prévue initialement ?

La structuration en deux temps (voix collective et politique publique) est un levier de séquençage important permettant un meilleur suivi-évaluation du projet

Le contexte au mali rend difficile la seconde étape autour de l'élaboration d'une politique publique. Mais les fiches de capitalisation ont donné une grille de lecture à ce processus, entre politique régionale et politique nationale, et permis de mettre l'accent sur les priorités à l'échelle régionale.

- Quelles propositions d'amélioration ou d'innovation pour un meilleur impact de la capitalisation sur le projet ?

Le suivi du processus de capitalisation, une nécessité absolue, à renforcer

Dans les prochaines phases du programme, notre souhait est que soient accompagnés les impacts positifs et les idées nouvelles ressorties de la mise en œuvre du programme dans la région. La capitalisation a aidé la mise en œuvre du programme, mais la synthèse aurait pu être aussi mise à profit du collectif avant al fin. Il faudrait prévoir intégrer cette démarche de capitalisation au fil de l'eau dans la programmation des activités et penser l'échelle projet et l'échelle collective (CFSI) pour diffuser les grands résultats/outils.

- Autres points que vous souhaiteriez soulever quant à l'impact de la capitalisation

Approfondir les analyses des fiches de capitalisation des partenaires au Sud (par l'IRG), réfléchir sur les modalités de plaidoyer afin de donner une suite à la capitalisation (par IRG et CFSI).

REMARQUES: Quelles remarques additionnelles souhaiteriez-vous formuler quant à la capitalisation en général ? (Rien à signaler)